

> service de presse

tél. : 01 53 85 66 45

web : www.iledefrance.fr

Un nouveau réseau pour 11 millions de Franciliens

Les franciliens peuvent être fiers et satisfaits. La Région Ile de France et l'Etat s'engagent à unir leurs forces pour la réalisation d'un réseau de transport banlieue-banlieue, une rocade de métro automatique ainsi qu'un Plan ambitieux de modernisation de l'existant.

Jean Paul Huchon, Président de la Région Ile de France, et **Maurice Leroy**, Ministre de la Ville, présentent ce matin les éléments majeurs de cet accord historique : la mise en œuvre du Plan de mobilisation, le tracé et le plan de financement de « *Grand Paris Express* ».

Le tracé représente la fusion du projet Arc Express, porté par la Région et les départements d'Ile de France, et du projet de « grand boucle », porté par la SGP, société du Grand Paris. Cette complémentarité va permettre tout à la fois une desserte fine des territoires franciliens grâce à un maillage avec le réseau existant modernisé, et une desserte des pôles économiques et des aéroports.

Ce sont ainsi **32,4 milliards d'euros*** qui vont être investis d'ici 2025. Objectifs : la **modernisation des réseaux actuels** et la réalisation d'un **métro automatique de rocade** autour de Paris, avec notamment la prolongation d'Eole à l'ouest, la désaturation de la ligne 13 par le prolongement de la ligne 14 et les opérations inscrites au Plan de mobilisation de la Région.

Un désaccord entre la Région et l'Etat demeure cependant sur le développement de Saclay à l'horizon 2020 ; des études menées conjointement devront trancher ce différend, en toute objectivité.

« Etat, Région et départements se sont totalement impliqués dans la construction de cette contribution. Nous nous engageons pour les 20 ans à venir sur des projets et des montants jamais atteints jusqu'alors. Cette accord fixe un cap, je m'y tiendrai, comme je m'y suis engagé envers les Franciliens qui souffrent aujourd'hui d'un réseau délaissé depuis 20 ans » déclare Jean Paul Huchon.

Le Président rappelle que des points de cette contribution nécessitent, pour leur traduction concrète, des décisions législatives, comme entre autres la validation du Sdrif voté par les élus régionaux en 2008, la réorientation de la TIPP Grenelle, le partage de la maîtrise d'ouvrage en faveur du Stif, l'utilisation de la ressource que constitue le Versement Transport payé par les entreprises ainsi que le partage de la maîtrise d'ouvrage des projets.

« Depuis juin 2008 et la présentation du Plan de mobilisation des transports avec mes partenaires, après plus de 80 heures de débats publics, et un dialogue renoué avec l'Etat, je considère qu'un grand pas est aujourd'hui fait pour l'amélioration des transports en Ile de France et la construction d'un nouveau réseau pour les 20 ans à venir »

*(9 Mds des collectivités, 9 Mds de l'Etat, 7 de ressources fiscales nouvelles et 7 venant de l'emprunt)

Contacts presse : Patricia Blanchard 01 53 85 66 40
Ghislaine Collinet 06 72 72 72 44